

Cure de rajeunissement à la résidence « Les Marronniers »

D'importants travaux vont avoir lieu à la résidence dans les prochains mois.

Objectifs : mettre aux normes et au goût du jour le foyer-résidence construit en 1976 et lui faire obtenir le statut de « Résidence Autonomie » pour permettre l'accueil de différents publics.

Une Résidence Autonomie et un projet d'accueil de jour

Une résidence autonomie est un ensemble de logements pour les personnes âgées associés à des services collectifs, souvent construite à proximité des commerces, des transports et des services. Gérée par un établissement public, le coût du logement y est modéré. La résidence « Les Marronniers » de Villars, gérée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), correspond parfaitement à cette description.

Construite en 1976, elle nécessite d'importants travaux de mise aux normes d'accessibilité mais aussi d'isolation. C'est pourquoi, Métropole Habitat, propriétaire des murs, et le cabinet d'architecture Projet D, ont élaboré, en collaboration avec le CCAS, un projet de réhabilitation complet de la résidence. Ces travaux seront financés par Métropole Habitat grâce à des fonds propres et des subventions.

La résidence autonomie de Villars sera toujours non médicalisée et conçue pour accueillir dans un logement des personnes âgées relativement autonomes qui ne peuvent plus ou n'ont plus l'envie de vivre chez elles. Cependant, elle sera aussi destinée à s'ouvrir à d'autres publics.

Le CCAS étudie en effet des partenariats avec Trait d'Union, pour être une solution d'hébergement pour les travailleurs handicapés, et avec d'autres associations comme France Alzheimer pour un accueil de jour non médicalisé, permettant à la fois de soulager les aidants et d'accompagner des seniors temporairement pour un repas, une activité,...

Des travaux fonctionnels et esthétiques

Le bâtiment sera entièrement isolé par l'extérieur, avec une réfection complète de la façade. Le rez-de-chaussée de la résidence sera réaménagé avec deux entrées différentes : une pour les résidents et une pour l'accueil de jour. Ce dernier sera localisé dans une extension sur l'avant du bâtiment.

La salle de restauration sera agrandie en tirant profit de l'ancienne terrasse non utilisée. Un espace accueil, un salon, une bibliothèque et un espace multimédia compléteront l'offre de services. Les étages seront différenciés par des couleurs spécifiques et bénéficieront désormais de salons de visite. Ces aménagements impliquent la suppression de 8 studios. Les logements seront refaits à neuf, aux normes pour personnes à mobilité réduite. Les salles de bain seront toutes équipées de douches à l'italienne avec sièges amovibles.

Les travaux auront lieu en site occupé. Aussi, le CCAS et l'équipe de la résidence feront le maximum pour que les résidents ne ressentent pas trop la gêne occasionnée par les travaux (7 000 € seront dédiés aux frais de déménagement des occupants qui devront changer momentanément de studio pendant les travaux).

Projet **D**

atelier d'architecture



Esquisses du projet - soumises à d'éventuelles modifications



vie sur le Vif